



Chamonix, lundi 29 août 2022

## DOSSIER DE REINSCRIPTION BIQUALIFICATION 2022 - 2023

Validation de votre inscription en Biquification en 2022-2023 par retour du **Dossier d'Inscription complet (4 pièces)**  
Au bureau Vie Scolaire entre le lundi 05 et le lundi 12 septembre 2022

1. Certificat médical
2. La fiche d'inscription à l'Association Sportive
3. Le règlement pour la participation aux **frais d'encadrement annuel d'un montant de 520 € \***
  - Par chèque à l'ordre de : « Agent comptable du LPO Frison-Roche de Chamonix ».
  - Par virement bancaire : IBAN : FR76 1007 1740 0000 0010 0032 831 / BIC : TRPUFRP1 / Titulaire du compte : Lycée Polyvalent Frison Roche

*\* possibilité de régler en 2 fois (1<sup>er</sup> paiement 260 € avant 12 septembre 2022 et 2<sup>nd</sup> paiement 260€ avant le 18 novembre 2022).*
4. Le règlement obligatoire pour l'**adhésion à l'Association Sportive d'un montant de 25 €**
  - Par chèque à l'ordre de : « Association Sportive LPO de Chamonix »

### REUNION DE RENTREE BIQUALIFICATION

- **pour les élèves du Niveau SECONDE accompagnés de leurs parents, le Jeudi 01 Septembre 2022**
  - de 13h30 à 15h00 pour les élèves du lycée général
  - de 15h00 à 16h30 pour les élèves de lycée professionnel
- **pour les élèves uniquement du niveau 1ere - Terminale, le Jeudi 01 Septembre 2022**
  - de 17h30 à 18h45 pour les élèves de lycée professionnel et lycée général

### ASSOCIATION SPORTIVE :

L'**adhésion à l'Association Sportive concerne de manière obligatoire tous les élèves de Biquification**. Le tarif de la cotisation pour les élèves en biquification est de 25€. Cela permet de couvrir les frais des différents championnats de France auxquels participent les élèves durant l'année scolaire (Escalade, Cross, Ski Alpin, Ski de Fond, Course d'Orientation).

Suite à une erreur lors de l'envoi des dossiers de réinscription scolaire en juin, il a été annoncé une cotisation à 15€. Mais ce tarif concerne uniquement les élèves qui ne sont pas en formation biquifiante. **Les règlements de 15€ reçus précédemment ne seront pas encaissés, merci de refaire le chèque pour un montant de 25€.**

Les coordonnateurs Biquification  
M. Pellet-Bourgeois – M. Poussin



## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

**Je, soussigné(e), docteur**

- titulaire
- non titulaire

*du CES de médecine du sport, de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport*

certifie avoir examiné ce jour

NOM :

Prénom :

né(e) le         /         /         

et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique contre-indiquant la pratique, en compétition, des sports suivants :

(rayer les sports contre-indiqués)

Alpinisme estival	Alpinisme hivernal	Athlétisme	Badminton	Cross-country
Course à pied	Course d'orientation	Escalade	Gymnastique	Handball
Judo	Musculation	Natation	Raid multi-activités	Ski alpin
Volley-ball	Snowboard	Tennis	Trail	Ski de fond

Autre(s) sport(s) contre indiqué(s) à préciser :

Fait à \_\_\_\_\_, le         /         /         .

**Cachet et signature du médecin :**



## Information Biquelification Association Sportive LPO CHAMONIX Année scolaire 2022 - 2023

Comme tous les Lycées, le Lycée Polyvalent de Chamonix a son association sportive présidée par le Chef d'Etablissement, et animée par les professeurs d'EPS. Cette association propose à ces adhérents des activités sportives hors du temps scolaire. Affiliée à l'UNSS, sa mission est de faire pratiquer le sport autrement que dans un club traditionnel. La performance n'est plus le seul objectif et l'élève est incité à pratiquer à plusieurs sports dans l'année.

Trois types de pratiques sont valorisés :

- **L'animation** : l'élève pratique sans autres ambition que celles de progresser et se « faire plaisir ».
- **La compétition** : du district aux championnats de France UNSS.
- **La formation des jeunes officiels** : arbitres, juges...

### INSCRIPTION

**L'adhésion est obligatoire pour les élèves de Biquelification** au regard du nombre important de championnats auxquels ils participent.

Pour participer aux entraînements et aux compétitions la **licence UNSS obligatoire** nécessite :

- ▶ **Un chèque de Vingt-Cinq Euros (25 €)** à l'ordre de : **Association Sportive du LPO de Chamonix**.
- ▶ **L'autorisation des parents et l'adhésion de l'élève** (fiche d'inscription ci-jointe).

L'accès aux créneaux de l'AS n'est autorisé qu'aux élèves ayant payé leur cotisation et ayant rendu la fiche d'inscription.

*La licence UNSS est valable pour l'année scolaire, pour toutes les activités sportives proposées et inclut un contrat d'assurance de base à la MAIF.*





## FICHE D'INSCRIPTION

### Association Sportive 2022 - 2023 en Biquelification

#### ADHESION de L'ELEVE de BIQUALIFICATION

Je soussigné ..... élève en classe de : ..... Né(e) le : ...../...../.....

demande mon adhésion à l'Association Sportive du LPO Frison-Roche de Chamonix.

Je m'engage à respecter le code du sportif : respecter les règles du jeu, respecter adversaires et partenaires, respecter les installations et matériels utilisés, refuser toute forme de violence et de tricherie, être maître de moi en toute circonstance, être loyal dans le sport et dans la vie, être exemplaire, généreux et tolérant. Je déclare vouloir assumer la responsabilité de mes actes en toutes circonstances.

Je joins mon règlement pour l'adhésion à l'Association Sportive de VINGT-CINQ Euros (25 €) par chèque à l'ordre de : « Association Sportive LPO Frison-Roche ».

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève adhérent :

Signature du responsable civil :

#### AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné ..... père, mère, représentant légal (1)

demeurant à .....

autorise l'élève : Nom, Prénom : ..... Né(e) le : ...../...../.....

Régime : interne, demi-pensionnaire, externe (1)

à faire partie de l'Association Sportive du LPO Frison-Roche.

Signature du responsable civil :

Fait à ....., le .....

EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE, j'autorise le professeur responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires, ou à le faire hospitaliser (2).

(1) Rayez la mention inutile

(2) Rayez en cas de refus d'autorisation



## Liste Matériel Obligatoire Biquification

Désignation du Matériel selon l'option	Détails d'utilisation	Quantité de matériel par option			
		Lycée Général			Lycée Professionnel
		Ski Fond	Ski Alpin	Montagne	AMM et Fond ou Alpin ou Pisteur
▶ Cadenas pour casiers : vestiaire, vie scolaire, armoire chambre	Début Septembre	3	3	3	3
▶ Sac à dos 25 litres (randonnée journée, ski hors-piste)				1	1
▶ Sac à dos montagne (portage corde, skis, piolet) - 35 litres				1	
▶ Sac à dos 40-45 litres <b>uniquement pour Lycée Pro : Raid des 2<sup>ème</sup> année</b>					1
▶ Chaussures de Trail pour course en montagne		1	1	1	1
▶ Porte-bidon et bidon et/ou gourde		1	1	1	1
▶ Bâtons de marche télescopiques				1	1
▶ Baudrier avec 2 points + pontet				1	
▶ Chaussons d'escalade (Biquilif, EPS et Association Sportive)		1	1	1	1
▶ 4 Mousquetons de <b>sécurité forme poire</b> <u>pour une utilisation avec nœuds de cabestan donc pas trop petits</u>				4	
▶ Système d'assurage type Petzl "Reverso 4" ou CT "Be Up" ou Beal "Air Force 3"				1	
▶ Casque de montagne				1	
▶ 1 Longe avec mousquetons type Petzl-Connect adjust Petzl-dual connect ou Beal-Dynadoubleclip ou Simond				1	
▶ Boussole				1	1
▶ Etui à Carte Etanche 265x480mm (format A3)					1
▶ Equipement de ski *		1	1	1	1
▶ Skis de Randonnée + fixations type LowTech ou ATK ou Felisaz				1	
▶ Casque de ski *		1	1	1	
▶ Détecteur Victimes en Avanche (DVA) <b>numérique et multi-victimes</b>		1	1	1	
▶ Pelle (de préférence métallique)		1	1	1	
▶ Sonde de recherche 200 à 240 cm		1	1	1	
▶ Dorsale *		1		1	
	Fin Novembre				

\* En fonction de votre option, l'équipement de ski obligatoire est différent.

Les coordonnateurs vous conseilleront sur le choix du matériel hivernal sur simple demande par mail.

Montagne / Fond / Pisteur => [biquilifmontagne@gmail.com](mailto:biquilifmontagne@gmail.com) ou Alpin => [biquilifski@gmail.com](mailto:biquilifski@gmail.com)